

Administration du pétrole—Loi

Le gouvernement a-t-il l'intention de demander à la population d'abaisser le réglage des thermostats pour économiser le combustible? Je pense qu'en général on les règle à 72 degrés. Si on les mettait à 68 degrés, nous économiserions chaque année l'équivalent de 900 millions de gallons de mazout, c'est-à-dire 10 p. 100 environ de notre consommation-chauffage d'énergie.

Cinquièmement, le gouvernement envisage-t-il de hausser les prix pour favoriser la conservation de l'énergie? J'espère que non. Je ne considère pas le combustible comme un luxe. Je ne crois pas qu'en haussant les prix on forcera la population à réduire immédiatement sa consommation. Je signale au ministre que ce sont les agriculteurs qui sont les plus gros consommateurs de combustible au pays. Ils ne peuvent réduire leur consommation de carburants. Ils ne peuvent laisser leurs tracteurs et leurs machines agricoles en inactivité. Si les agriculteurs subissent une hausse du prix des carburants, le prix de l'alimentation va monter en flèche.

Si l'on double le prix de l'essence, dit une étude que j'ai consultée, la demande baissera immédiatement de 20 p. 100, pour reprendre son niveau normal en six mois. Si l'on double le prix du mazout de chauffage, la demande baissera au début de 10 p. 100, et remontera à son niveau normal en six mois. Le gouvernement envisage-t-il de hausser les prix dans un but de conservation? Je pense qu'il ferait fausse route.

● (2040)

D'autre part, le gouvernement a-t-il procédé à des vérifications des effets des augmentations de prix de l'an dernier sur la consommation générale du fuel? Le ministre a parlé de présenter un programme de conservation. A-t-il étudié les cinq points dont j'ai parlé? Quand pouvons-nous nous attendre à voir annoncer ce programme de conservation?

M. Macdonald (Rosedale): Le député m'a interrogé sur le rapport de l'Office de l'énergie. Je n'en ai pas d'exemplaire sur moi ce soir pour rafraîchir ma mémoire des éléments sur lesquels l'Office s'est fondé pour établir ses prévisions de la demande. La question pourrait être transmise aux responsables de l'Office. Nous avons à l'étude un programme de conservation qui concerne l'utilisation de l'énergie par le gouvernement et vise en même temps à inciter l'ensemble de la communauté à l'économie. Ce rapport sera publié en temps utile. Les questions qu'a posées le député sont les questions évidentes que l'on se pose lors de l'élaboration d'un tel programme. Je pourrai plus tard entrer dans les détails des mesures qui ont été adoptées, et de leur motif; je ne suis pas en mesure de le faire ce soir.

M. Symes: Le ministre peut-il nous dire quand ce programme sera présenté?

M. Macdonald (Rosedale): Je doute que ce soit avant Noël. Il le sera vraisemblablement au nouvel an.

M. Symes: Nous attendrons ce programme avec intérêt. J'ai maintenant une autre question à poser sur un autre sujet, le pipe-line Sarnia-Montréal. Le ministre peut-il dire au comité où en sont les négociations avec Interprovincial Pipeline. Qui va construire l'oléoduc et qui en sera propriétaire? Si la société privée refuse de le construire, le gouvernement le fera-t-il et dans quelles conditions? D'autre part, l'oléoduc sera-t-il réversible, compte tenu d'éventuels problèmes d'approvisionnement dans les années à venir?

[M. Symes.]

M. Macdonald (Rosedale): Notre intention est de mettre en place des structures permettant de rendre réversible l'oléoduc sans nécessairement installer les machines nécessaires dans un premier stade. Des négociations sont actuellement en cours pour la construction du pipe-line. Je ne prévois pas faire une déclaration cette semaine, mais j'espère être en mesure de faire, la semaine prochaine peut-être, une déclaration plus précise à ce sujet.

M. Balfour: Monsieur le président, j'estime qu'il est essentiel dans le contexte du débat actuel d'admettre que la politique du prix unique n'est pas le problème crucial que les Canadiens doivent affronter aujourd'hui sur le plan de l'énergie. C'est plutôt un terrain d'entente entre nous. Ce ne sont pas les modalités de paiement du prix de soutien ou l'imposition de la taxe à l'exportation. Ces mesures ont été adoptées en principe il y a des mois et la mesure habilitante pourrait être adoptée par la Chambre en l'espace d'un après-midi.

Le problème crucial, celui que le gouvernement refuse obstinément de reconnaître et de maîtriser, c'est celui de la sécurité des approvisionnements de pétrole et de gaz naturel au Canada, non pas pour l'année prochaine mais plutôt pour la deuxième moitié de la présente décennie et la première moitié de la suivante.

Je demande ceci au ministre: peut-il nous assurer que les réserves commercialisables de pétrole et de gaz du Canada suffiront jusqu'à l'arrivée sur le marché des nouvelles et coûteuses ressources des régions en exploration? La réponse à cette question déterminera notre capacité d'alimenter notre industrie, de chauffer nos foyers, de mouvoir nos transports et de collaborer avec d'autres pays, avant l'épuisement de nos ressources actuelles.

Je suggère au ministre qu'il existe actuellement un danger réel que la situation de nos approvisionnements pétroliers devienne désespérée avant 1980. Les preuves s'accumulent quant à l'insuffisance de notre capacité future de production dans les régions productrices actuellement accessibles, et à la possibilité que nos espoirs et nos attentes suscités par les sables bitumineux, tournent à la déception. Ce matin, nous avons appris le retrait de l'un des participants au projet Syncrude et que les autres associés se sentent obligés de réexaminer leur position.

Les preuves sont encore plus manifestes en ce qui concerne la disponibilité d'approvisionnements suffisants de gaz naturel tiré des régions productrices actuelles, et on s'attend que celles-ci ne puissent plus répondre aux besoins du pays avant la fin de la décennie.

Des décisions politiques précises et de nouvelles initiatives d'envergure nationale s'imposent de toute évidence et il faut dissiper les nombreuses incertitudes actuelles de l'industrie du pétrole et du gaz afin que l'on puisse s'attaquer à la tâche gigantesque d'assurer pour l'avenir des approvisionnements suffisants en matière d'énergie. La solution de ces problèmes et l'élaboration des politiques requises exigent le plus haut niveau de collaboration et de consensus entre les paliers provincial et fédéral de gouvernement et entre les deux paliers de gouvernement et l'industrie elle-même.

La situation exige qu'on rétablisse une atmosphère de confiance, atmosphère qui, malheureusement, n'existe pas à l'heure actuelle, comme le révèlent les déclarations bellicieuses et dures des chefs de gouvernement des provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan et ici même à Ottawa. Je crois que le temps est passé où les déclarations récriminatoires, d'où qu'elles viennent—et je ne prétends